

Avis

Les candidats admis sur la liste principale au concours d'accès au cycle de Master au titre de l'année universitaire 2019-2020, sont priés de fournir le 27 septembre 2019 les pièces suivantes :

- Baccalauréat original + 2 copies certifiées conformes
- Diplôme original (bac+3) ou équivalent + 2 copies certifiées conformes
- Relevés de notes originaux (bac +3) + 2 copies certifiées conformes
- 2 copies certifiées conformes de la Carte d'Identité Nationale (CIN)
- 2 photos d'identité récentes
- Fiche d'inscription à la couverture médicale AMOE à imprimer sur le site-web : preinscription.umi.ac.ma/account/step1
- Engagement (copie ci-joint) légalisé.

Administration

